

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2010
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1950, boulevard Sacré-Coeur, à Dolbeau-Mistassini, ce 14^e jour de décembre 2010, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M^{me} Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée.

MM. Serge Bergeron, directeur général, et Michel Tremblay, secrétaire général, sont absents à cette séance.

M^{me} Dorys Boily, commissaire, est absente à cette séance.

M^{me} Carole Dufour est absente pour le début de la séance.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5601-12-10

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

2.1 **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

CC-5602-12-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Pauline Bouchard agisse à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5603-12-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Dépôt du Rapport annuel 2009-2010 – Norme ISO 9001-2008 ;
- Motion de félicitations – Spectacle de Noël – Programme Musique-Études de la Polyvalente de Normandin ;
- Motion de félicitations – Déjeune-Don de la Polyvalente Jean-Dolbeau ;

A D O P T É

4. **Approbation du procès-verbal du 23 novembre 2010**

CC-5604-12-10

Il est PROPOSÉ M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 23 novembre 2010 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

M^{me} Carole Dufour prend place à la séance. Il est 19 h 40.

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Période de questions accordée au public**

M. Rémi Rousseau répond aux questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Reconnaissance de la certification et du statut d'élèves persévérants EHDAA**

CONSIDÉRANT que des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins;

CONSIDÉRANT que ces élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, déploient des efforts significatifs afin de terminer avec succès leur parcours scolaire adapté et n'obtiennent pas de certification reconnue par le MELS;

CONSIDÉRANT, également, l'implication et les efforts des parents de ces élèves ainsi que des intervenants qui les soutiennent dans leur cheminement vers la réussite;

CONSIDÉRANT que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, sont actuellement reconnus comme des décrocheurs, selon les données fournies par le MELS.

En conséquence,

CC-5605-12-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE soit demandé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants, aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins et qui le terminent avec succès.

A D O P T É

Tous les membres sont d'un commun accord pour transmettre cette demande à l'ensemble des commissions scolaires de la province, à titre d'information.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

9.1 **Dépôt du Rapport annuel 2009-2010 – Norme ISO 9001-2008**

Le Rapport annuel 2009-2010 – Norme ISO 9001-2008 est déposé à titre d'information.

10. **Ressources humaines**

10.1 **Engagements :**

10.1.A **Secrétaire**

ATTENDU l'affichage du poste de secrétaire, poste régulier temps partiel, 17,5 heures par semaine, au Service des ressources humaines du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'application de l'article 7-1.18 de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de mesdames Carole Dufour et Nancy St-Gelais, commissaires, mesdames Annie Tremblay et Nadia Tremblay, coordonnatrices du Service des ressources humaines;

CC-5606-12-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Annik Boutet, secrétaire, poste régulier temps partiel, 17,5 heures par semaine, au Service des ressources humaines du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini, dont l'entrée en fonction est le 2 décembre 2010.

A D O P T É

10.1.B Aide général de cuisine

ATTENDU l'affichage du poste d'aide général de cuisine, poste régulier temps partiel de nature cyclique, 21,5 heures par semaine, à l'École secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'application de l'article 7-1.18 de la convention collective du personnel de soutien;

En conséquence,

CC-5607-12-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Line Fortin, aide général de cuisine, poste régulier temps partiel de nature cyclique, 21,5 heures par semaine, à l'École secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini, dont l'entrée en fonction est le 6 décembre 2010.

A D O P T É

10.1.C Psychoéducatrice ou psychoéducateur

ATTENDU l'ouverture du poste de psychoéducatrice ou psychoéducateur, secteur jeunes, 35 heures par semaine, dans les écoles primaires du secteur Domaine-du-Roy ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de mesdames Julie-Anne Decorby et Blanche-Yvonne Potvin, commissaires, madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs, madame Christine Caron, directrice de l'école Benoît-Duhamel et madame Nadia Tremblay, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5608-12-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Charles Lefebvre, psychoéducateur, secteur jeunes, poste régulier temps plein 35 heures par semaine, dans les écoles primaires du secteur Domaine-du-Roy, dont l'entrée en fonction se fera dès que possible.

A D O P T É

11. Ressources financières

11.1 Tarifification des frais de kilométrage au 1^{er} janvier 2011

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle ;

ATTENDU que l'article 2 de la directive « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » stipule que les taux de déplacements seront révisés, s'il y a lieu, par le conseil des commissaires, de façon trimestrielle, au cours de l'année selon une planification préparée par le Service des ressources financières ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Alain Leclerc et RÉSOLU unanimement :

QUE la directive « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » soit révisée à compter du 1^{er} janvier 2011 selon la tarification suivante :

Tarifification : de 0,41 \$ du kilomètre
de 0,50 \$ du kilomètre (routes non asphaltées)

A D O P T É

11.2 Projet – Politique – Répartition des ressources aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères)

ATTENDU la présentation du projet de politique de « Répartition des ressources aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) » à la Table des directions de service, au comité consultatif de gestion ainsi qu'au comité de vérification de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;

ATTENDU les diverses consultations prévues à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

« La commission scolaire établit, après consultation des conseils d'établissement et du comité de parents, les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements. »

ATTENDU le calendrier de consultation suivant :

PROJET - Politique « Répartition des ressources financières aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) »	
14 décembre 2010	Dépôt du projet de politique « Répartition des ressources financières aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) » au conseil des commissaires
15 décembre 2010	Début des consultations
17 janvier 2011	Rencontre du comité de parents – Dépôt du projet de politique
21 février 2011	Rencontre du comité de parents - Résolution
26 février 2011	Retour des commentaires reçus suite aux consultations
8 mars 2011	Adoption par le conseil des commissaires de la politique « Répartition des ressources financières aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) »

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de politique : Répartition des ressources aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) ;

QUE ledit projet soit transmis au comité de parents et aux conseils d'établissement des écoles et des centres, pour consultation.

A D O P T É

12. Ressources matérielles

12.1 Étude de faisabilité – « Projet de chauffage à la biomasse forestière – Bâtisse Chanoine-Simard »

ATTENDU les informations contenues dans l'étude de pré-faisabilité « Projet de chauffage à la biomasse forestière – Bâtisse Chanoine-Simard », située au 1950, boulevard Sacré-Cœur à Dolbeau-Mistassini, réalisée par la Fédération québécoise des coopératives forestières ;

ATTENDU les informations obtenues lors de la présentation de cette étude à la rencontre du comité de vérification tenue le 16 novembre 2010 ;

ATTENDU que ces informations indiquent que la Coopérative forestière de Girardville (CFG) réaliserait l'ensemble des investissements requis à ce projet et offrirait une économie de 5 % à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dans une entente à long terme ;

ATTENDU que la Coopérative forestière de Girardville s'engage à défrayer les coûts d'une étude de faisabilité qui ne sont pas couverts par l'aide offerte par l'Agence de l'efficacité énergétique ;

ATTENDU les recommandations positives du comité de vérification ;

CC-5611-12-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise la Coopérative forestière de Girardville à réaliser une « Étude de faisabilité sur le projet de chauffage à la Biomasse forestière – Bâtisse Chanoine-Simard » et de collaborer avec cette dernière pour la réalisation de ladite étude de faisabilité afin que le projet réponde adéquatement aux besoins et exigences de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents concernant ladite étude, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

Suspension de la réunion :

CC-5612-12-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la réunion soit suspendue pour une période d'une heure et quinze minutes. Il est 20 h 5.

A D O P T É

Reprise de la réunion :

CC-5613-12-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit reprise. Il est 21 h 22.

A D O P T É

M^{me} Lina Lapointe se retire de la séance. Il est 21 h 23.

12.2 **Rénovation de gymnases, services connexes et salles de conditionnement – Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de rénovation de gymnases, services connexes et salles de conditionnement de la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir :

Les Entreprises de construction Guy Bonneau Ltée
de Dolbeau-Mistassini : 887 590,00 \$, plus les taxes applicables ;

Construction Martin Rousseau inc. de
de Dolbeau-Mistassini : 939 725,00 \$, plus les taxes applicables ;

Construction A. Ouellet inc. de Dolbeau-Mistassini : 967 062,00 \$, plus les taxes applicables ;

Construction Bon-Air inc. de Saint-Félicien : 984 129,00 \$, plus les taxes applicables ;

Ces montants incluent les prix unitaires de la palestres.

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de rénovation de gymnases, services connexes et salles de conditionnement de la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises de construction Guy Bonneau Ltée de Dolbeau-Mistassini, au montant de 887 590,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13. **Ressources informatiques et transport scolaire**

Aucun sujet n'a été traité.

M^{me} Lina Lapointe reprend place à la séance. Il est 21 h 25.

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Consultation publique – École Sainte-Hedwidge – Article 212 de la Loi sur l'instruction publique**

ATTENDU la résolution CC-5541-09-10 du 28 septembre 2010 qui acceptait le projet de modification suivant :

École Sainte-Hedwidge :

Modification du cycle d'enseignement préscolaire : Le préscolaire 5 ans ne sera pas dispensé en 2011-2012.

Le calendrier suivant a été accepté :

- 28 septembre 2010 : Acceptation du projet de modification au conseil des commissaires;
- 20 octobre 2010 : Assemblée de consultation publique ;
- 24 novembre 2010 : Audition : Assemblée publique ;
- 3 décembre 2010 : Retour des avis écrits (articles 211 et 212) ;
- 14 décembre 2010 : Acceptation de la modification par le conseil des commissaires (Plan triennal et Actes d'établissement).

CC-5614-12-10

ATTENDU les avis publics publiés dans un journal du territoire concerné, tel que stipulé par l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique et le processus de consultation du projet « Modification de certains services éducatifs dispensés par l'école Sainte-Hedwidge (Le préscolaire 5 ans ne sera pas dispensé en 2011-2012.) » ;

ATTENDU l'audition en assemblée de consultation publique tenue à l'école Sainte-Hedwidge, le 24 novembre 2010, à 19 h, et à laquelle aucune personne n'a manifesté le désir d'être entendue. Seuls des commentaires écrits ont été acheminés et copies sont jointes à la présente;

ATTENDU le document émettant les commentaires écrits de la municipalité de Sainte-Hedwidge, tel que déposé ;

ATTENDU la résolution du comité de parents, suite à la rencontre du 15 novembre 2010 :

« Résolution CP-497-11-10 : Projet – Modification de l'acte d'établissement de l'école Sainte-Hedwidge – Assemblée de consultation publique, article 212

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Asselin et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents refuse le Projet – Modification de l'acte d'établissement de l'école Sainte-Hedwidge présenté par la commission scolaire, mais appuie plutôt le mémoire déposé par le conseil d'établissement de l'école Sainte-Hedwidge. »

ATTENDU l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU la Politique de maintien ou de fermeture d'une école et de la modification de certains services éducatifs dispensés par une école de la commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets maintienne la décision pour l'école Sainte-Hedwidge – Modification du cycle d'enseignement préscolaire : Le préscolaire 5 ans ne sera pas dispensé en 2011-2012.

A D O P T É

14.2 **Consultation – Article 211 de la Loi sur l'instruction publique**

ATTENDU la résolution CC-5539-09-10 du 28 septembre 2010 qui acceptait le projet de calendrier suivant :

Consultations Article 211 de la Loi sur l'instruction publique	
28 septembre 2010	Adoption par le conseil des commissaires des projets selon l'article 211 (Plan triennal, Actes d'établissement et Liste des écoles et des centres)
3 décembre 2010	Retour des consultations – Commentaires écrits/Résolutions

14 décembre 2010

Le conseil des commissaires adopte le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, la Liste des écoles et des centres et les Actes d'établissement 2011-2012

ATTENDU la résolution CC-5540-09-10 du 28 septembre 2010 qui acceptait le projet de modifications apportées au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et aux Actes d'établissement 2011-2012 tel que prévu à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique :

Les modifications étaient les suivantes :

Projet - PLAN TRIENNAL 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014

École/centre	Modifications
Note : En plus des années scolaires et des clientèles estimatives, les modifications apportées au plan triennal sont les suivantes :	
Carrefour étudiant	+ 5 ▪ Éducation des adultes
Jeanne-Mance/Pie XII	+ 5 ▪ Éducation des adultes
Notre-Dame	- 10 ▪ Archives de la commission scolaire
Notre-Dame-de-Lourdes	+ 13 ▪ Service de garde
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	+ 5 ▪ Éducation des adultes
Polyvalente de Normandin	+ 6 ▪ Administration de la commission scolaire - 11 ▪ Entretien et réparation de la commission scolaire
Polyvalente des Quatre-Vents	+ 11 ▪ Entretien et réparation de la commission scolaire
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	+ 7 ▪ Espace en location - 14 ▪ À déterminer
Sainte-Hedwidge	- 1 ▪ Préscolaire (retrait : consultation publique) + 5 ▪ Éducation des adultes
Sainte-Marie	+ 7 ▪ Espace en location - 10 ▪ Archives de la commission scolaire
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	+ 3 ▪ Secondaire Exploration professionnelle + Ajout à la liste des immeubles
C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien	+ 3 ▪ Secondaire Exploration professionnelle + 6 ▪ Administration de la commission scolaire + 7 ▪ Espace en location + Ajout à la liste des immeubles
Centre administratif Normandin	▪ Avec l'école Sainte-Marie
Centre administratif Saint-Félicien	▪ Avec le C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien

Projet - ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2011-2012

École/centre	Modifications
Note : En plus de l'année scolaire, les modifications apportées aux actes d'établissement sont inscrites en caractères gras	
Benoît-Duhamel	LOCAUX : Ajout : locaux utilisés pour l'administration de la commission scolaire
Boisjoli/Des Deux-Lacs	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Boisjoli et des Deux-Lacs
Bon-Pasteur	

École/centre	Modifications
Note : En plus de l'année scolaire, les modifications apportées aux actes d'établissement sont inscrites en caractères gras	
Carrefour étudiant	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux de cet immeuble sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.
Cité étudiante	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien, dont l'adresse civique est le 181, boulevard de La Jeunesse, Roberval. Ajout : Quelques locaux de la Cité étudiante sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.
Hébert	
Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	IMMEUBLES : Modification : Secondaire Des Chutes
Jean XXIII/Saint-Lucien	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Jean XXIII et Saint-Lucien ...
Jeanne-Mance/Pie XII	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux des immeubles Jeanne-Mance et Pie XII sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.
Jolivent/L'Arbrisseau	
La Source/Les Prés Verts	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles La Source et Les Prés Verts ...
Maria-Goretti	
Monseigneur Bluteau	
Notre-Dame	LOCAUX : Retrait : du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire
Notre-Dame-de-Lourdes	
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Notre-Dame-des-Anges et Saint- Louis-de-Gonzague ...
Polyvalente de Normandin	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés pour de l'entreposage de la commission scolaire des locaux utilisés pour le centre de jour en toxicomanie de la commission scolaire des locaux loués à des organismes
Polyvalente des Quatre-Vents	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés pour de l'entreposage de la commission scolaire
Polyvalente Jean-Dolbeau	LOCAUX : Ajout : quelques locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	LOCAUX : Ajout : des locaux loués à des organismes... ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS : Ajout: Secondaire (EHDA), 1^{er} et 2^e cycle

École/centre	Modifications
Note : En plus de l'année scolaire, les modifications apportées aux actes d'établissement sont inscrites en caractères gras	
Sainte-Hedwidge	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux de l'immeuble Sainte-Hedwidge sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes. ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ : Retrait : et 5 ans (consultation publique).
Sainte-Lucie	
Sainte-Marie	LOCAUX : Ajout : des locaux loués à des organismes Retrait : du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	IMMEUBLES : Ajout : 721015 Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières Ajout : 721017 C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur administration) : 1322, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien Ajout : Roulotte de chantier—Voirie forestière : Km 346, Route 113, C.P. 248, Chapais Modification : Au lieu de Laure-Conan : Centre de métallurgie et multiservices Modification : Numéro civique du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien : au lieu de 171, c'est le 181 LOCAUX : Ajout—1 ^{er} paragraphe : ... de l'atelier forêt école, de l'entrepôt forêt école et de la salle de cours forêt école... ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ : Ajout : Secondaire Exploration professionnelle, 1^{er} et 2^e cycle
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	IMMEUBLES : Ajout : 721056 Centre d'éducation des adultes L'Envol : 654, boulevard Saint-Joseph, Roberval Ajout : La Coopérative de solidarité de la maison familiale rurale : 60, chemin de la Montagne, Lac-Bouchette Retrait : Polyvalente La Porte du Nord: 265, rue Lanctôt, Chibougamau Retrait : Conseil des Atikamekw de Wemotaci : 73, rue Kenosi, Wemotaci Retrait : Centre de l'Odyssée Dominique-Racine: 985, rue Bégin, Chicoutimi Modification : Adresse civique : 181 au lieu de 171 Modification : Au lieu de Centre de services de Saint-Félicien : C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur administration) LOCAUX : Retrait : Quelques locaux pourront être utilisés à l'occasion par l'éducation des adultes Ajout : Quelques locaux du C.F.P. Dolbeau-Mistassini, de la Polyvalente Jean-Dolbeau et du Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières sont utilisés par le centre Ajout : Tous les locaux de l'immeuble C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien (secteur administration) à l'exception des locaux utilisés par l'administration de la commission scolaire et des locaux loués à des organismes Ajout : Quelques locaux du bloc B de la Cité étudiante et du C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien (secteur commerce) sont utilisés, à

École/centre	Modifications
Note : En plus de l'année scolaire, les modifications apportées aux actes d'établissement sont inscrites en caractères gras	
	<p style="text-align: center;">l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.</p> <p>ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :</p> <p>Ajout: Secondaire Exploration professionnelle, 1^{er} et 2^e cycle</p>
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	<p>IMMEUBLES :</p> <p>Ajout : 721036 Saint-Lucien : 542, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines</p> <p>Ajout : 721040 Notre-Dame-des-Anges : 68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini</p> <p>LOCAUX :</p> <p>Ajout : Quelques locaux... Saint-Lucien, ... Notre-Dame-des-Anges...</p>
C.É.A. L'Envol/Le Retour	<p>IMMEUBLES :</p> <p>Ajout : 721053 Sainte-Hedwidge:967, rue Principale, Sainte-Hedwidge</p> <p>Ajout : 721051 Boisjoli : 255, rue de l'Église, Saint-François-de-Sales</p> <p>Ajout : Des Deux-Lacs...</p> <p>Ajout : 721026 Jeanne-Mance : 623, rue Principale, Saint-Prime</p> <p>Ajout : 721025 Pie XII : 128, avenue Albert-Perron, Saint-Prime</p> <p>Ajout : 721014 Carrefour étudiant : 3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien</p> <p>Ajout : La Coopérative de solidarité de la maison familiale rurale : 160, chemin de la Montagne, Lac-Bouchette</p> <p>LOCAUX :</p> <p>Ajout : Quelques locaux des immeubles C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (commerce), Cité étudiante,...Sainte-Hedwidge, Boisjoli,...Jeanne-Mance, Pie XII, Carrefour étudiant...</p>

Là où il y a une section grisée, c'est que seule la date de l'année scolaire (2011-2012) était modifiée.

ATTENDU les consultations des municipalités et des MRC du territoire de la commission scolaire, selon l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, en ce qui concerne le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 :

ATTENDU le document émettant les commentaires écrits de la municipalité de Sainte-Hedwidge en lien avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, selon l'article 211, tel que déposé ;

ATTENDU la consultation du comité de parents, selon le 2^e alinéa de l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique, en ce qui concerne le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012- 2012-2013, 2013-2014 de la commission scolaire, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement 2011-2012 :

Les résolutions du comité de parents sont les suivantes :

Résolution CP-498-11-10 : Projet – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 (consultation selon l'article 211)

« Il est PROPOSÉ par M^{me} Magalie Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents adopte le plan triennal 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 avec l'ajout du préscolaire à l'école Sainte-Hedwidge. »

Résolution CP-499-11-10 : Projet – Actes d'établissement 2011-2012 (consultation selon l'article 211)

« Il est PROPOSÉ par M^{me} Caroline Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE les Actes d'établissement 2011-2012 soient acceptés avec l'ajout de préscolaire 5 ans à l'école Sainte-Hedwidge. »

Résolution CP-500-11-10 : Projet – La liste des écoles et des centres 2011-2012 (consultation selon l'article 211)

« Il est PROPOSÉ par M. Dany Desbiens et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la liste des écoles et des centres 2011-2012 soit acceptée telle que déposée. »

ATTENDU les consultations des conseils d'établissement des écoles et des centres, selon l'article 79 pour les écoles et 110.1,1^{er} alinéa pour les centres, de la Loi sur l'instruction publique, en ce qui concerne les actes d'établissement 2011-2012, les réponses suivantes ont été reçues :

École/centre	Modifications	Réponse
Note : En plus de l'année scolaire, les modifications apportées aux actes d'établissement sont inscrites en caractères gras		
Benoît-Duhamel	LOCAUX : Ajout : locaux utilisés pour l'administration de la commission scolaire	Accepte
Boisjoli/Des Deux-Lacs	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Boisjoli et des Deux-Lacs	Accepte
Bon-Pasteur	Modification de la date seulement	Adopte
Carrefour étudiant	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux de cet immeuble sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.	Adopte
Cité étudiante	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien, dont l'adresse civique est le 181, boulevard de La Jeunesse, Roberval. Ajout : Quelques locaux de la Cité étudiante sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.	Approuve
Hébert	Modification de la date seulement	Accepte
Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	IMMEUBLES : Modification : Secondaire Des Chutes	Accepte
Jean XXIII/Saint-Lucien	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Jean XXIII et Saint-Lucien ...	Accepte
Jeanne-Mance/Pie XII	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux des immeubles Jeanne-Mance et Pie XII sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.	Accepte
Jolivent/L'Arbrisseau	Modification de la date seulement	Accepte
La Source/Les Prés	LOCAUX :	Adopte

École/centre	Modifications	Réponse
Verts	Ajout : quelques locaux des immeubles La Source et Les Prés Verts ...	
Maria-Goretti	Modification de la date seulement	Adopte
Monseigneur Bluteau	Modification de la date seulement	Approuve
Notre-Dame	LOCAUX : Retrait : du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire	Accepte
Notre-Dame-de-Lourdes	Modification de la date seulement	Approuve
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	LOCAUX : Ajout : quelques locaux des immeubles Notre-Dame-des-Anges et Saint-Louis-de-Gonzague ...	Accepte
Polyvalente de Normandin	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés pour de l'entreposage de la commission scolaire des locaux utilisés pour le centre de jour en toxicomanie de la commission scolaire des locaux loués à des organismes	Accepte
Polyvalente des Quatre-Vents	LOCAUX : Ajout : des locaux utilisés pour de l'entreposage de la commission scolaire	Approuve
Polyvalente Jean-Dolbeau	LOCAUX : Ajout : quelques locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau	Accepte
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	LOCAUX : Ajout : des locaux loués à des organismes... ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS : Ajout: Secondaire (EHDA), 1^{er} et 2^e cycle	Accepte
Sainte-Hedwidge	LOCAUX : Ajout : Quelques locaux de l'immeuble Sainte-Hedwidge sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes. ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ : Retrait : et 5 ans (consultation publique).	Refuse
Sainte-Lucie	Modification de la date seulement	Accepte
Sainte-Marie	LOCAUX : Ajout : des locaux loués à des organismes Retrait : du local au sous-sol qui est réservé pour les archives de la commission scolaire	Accepte
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	IMMEUBLES : Ajout : 721015 Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières Ajout : 721017 C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur administration) : 1322, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien Ajout : Roulotte de chantier—Voirie forestière : Km 346, Route 113, C.P. 248, Chapais Modification : Au lieu de Laure-Conan : Centre de métallurgie et multiservices Modification : Numéro civique du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien : au lieu de 171, c'est le 181 LOCAUX : Ajout—1 ^{er} paragraphe : ...de l'atelier forêt école, de l'entrepôt forêt école et de la salle de cours forêt école... ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :	Accepte

École/centre	Modifications	Réponse
	Ajout: Secondaire Exploration professionnelle, 1^{er} et 2^e cycle	
C.F.P. de Roberval–Saint-Félicien	<p>IMMEUBLES :</p> <p>Ajout : 721056 Centre d'éducation des adultes L'Envol : 654, boulevard Saint-Joseph, Roberval</p> <p>Ajout : La Coopérative de solidarité de la maison familiale rurale : 60, chemin de la Montagne, Lac-Bouchette</p> <p>Retrait : Polyvalente La Porte du Nord: 265, rue Lanctôt, Chibougamau</p> <p>Retrait : Conseil des Atikamekw de Wemotaci : 73, rue Kenosi, Wemotaci</p> <p>Retrait : Centre de l'Odyssée Dominique-Racine: 985, rue Bégin, Chicoutimi</p> <p>Modification : Adresse civique : 181 au lieu de 171</p> <p>Modification : Au lieu de Centre de services de Saint-Félicien : C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (secteur administration)</p> <p>LOCAUX :</p> <p>Retrait : Quelques locaux pourront être utilisés à l'occasion par l'éducation des adultes</p> <p>Ajout : Quelques locaux du C.F.P. Dolbeau-Mistassini, de la Polyvalente Jean-Dolbeau et du Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières sont utilisés par le centre</p> <p>Ajout : Tous les locaux de l'immeuble C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien (secteur administration) à l'exception des locaux utilisés par l'administration de la commission scolaire et des locaux loués à des organismes</p> <p>Ajout : Quelques locaux du bloc B de la Cité étudiante et du C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien (secteur commerce) sont utilisés, à l'occasion, pour l'enseignement aux adultes.</p> <p>ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :</p> <p>Ajout: Secondaire Exploration professionnelle, 1^{er} et 2^e cycle</p>	Approuve
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	<p>IMMEUBLES :</p> <p>Ajout : 721036 Saint-Lucien : 542, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines</p> <p>Ajout : 721040 Notre-Dame-des-Anges : 68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini</p> <p>LOCAUX :</p> <p>Ajout : Quelques locaux... Saint-Lucien, ... Notre-Dame-des-Anges...</p>	Accepte
C.É.A. L'Envol/Le Retour	<p>IMMEUBLES :</p> <p>Ajout : 721053 Sainte-Hedwidge: 967, rue Principale, Sainte-Hedwidge</p> <p>Ajout : 721051 Boisjoli : 255, rue de l'Église, Saint-François-de-Sales</p> <p>Ajout : Des Deux-Lacs...</p> <p>Ajout : 721026 Jeanne-Mance : 623, rue Principale, Saint-Prime</p> <p>Ajout : 721025 Pie XII : 128, avenue Albert-Perron, Saint-Prime</p> <p>Ajout : 721014 Carrefour étudiant : 3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien</p> <p>Ajout : La Coopérative de solidarité de la maison familiale rurale : 160, chemin de la Montagne, Lac-Bouchette</p> <p>LOCAUX :</p> <p>Ajout : Quelques locaux des immeubles C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien (commerce), Cité étudiante, ...Sainte-Hedwidge, Boisjoli, ...Jeanne-Mance, Pie XII, Carrefour étudiant...</p>	Accepte

CC-5616-12-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les modifications ci-haut mentionnées et que celles-ci soient intégrées aux Actes d'établissement 2011-2012.

A D O P T É

14.3 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 – Articles 211 et 212 de la Loi sur l'instruction publique**

ATTENDU la résolution CC-5542-09-10 du 28 septembre 2010 qui adoptait le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 ;

ATTENDU l'adoption de la résolution CC-5615-12-10 (Consultation publique : École Sainte-Hedwidge – Article 212) et de la résolution CC-5616-12-10 (Consultation – Article 211) qui sont intégrées au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 ;

CC-5617-12-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 soit accepté, tel que déposé.

A D O P T É

14.4 **Liste des écoles et des centres 2011-2012 et Actes d'établissement 2011-2012**

ATTENDU la résolution CC-5543-09-10 du 28 septembre 2010 qui adoptait le projet de la liste des écoles et des centres 2011-2012 ;

ATTENDU l'article 211, 2^e alinéa, de la Loi sur l'instruction publique qui stipule:

Elle détermine ensuite compte tenu de ce plan, la liste des écoles, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

ATTENDU les résolutions du comité de parents qui indiquent :

Résolution CP-499-11-10: Projet – Actes d'établissement 2011-2012 (consultation selon l'article 211)

« Il est PROPOSÉ par M^{me} Caroline Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE les Actes d'établissement 2011-2012 soient acceptés avec l'ajout de préscolaire 5 ans à l'école Sainte-Hedwidge. »

Résolution CP-500-11-10 : Projet – La liste des écoles et des centres 2011-2012 (consultation selon l'article 211)

« Il est PROPOSÉ par M. Dany Desbiens et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la liste des écoles et des centres 2011-2012 soit acceptée telle que déposée. »

ATTENDU la résolution CC-5617-12-10 qui accepte le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte la Liste des écoles et des centres 2011-2012 et leur délivre un Acte d'établissement 2011-2012.

CC-5618-12-10

Liste des écoles et des centres	
ÉCOLES PRIMAIRES	
Benoît-Duhamel	947, boulevard Marcotte, Roberval G8H 2A7
Boisjoli/des Deux-Lacs	247, rue Principale, Lac-Bouchette G0W 1V0
Bon-Pasteur	451, rue de l'Église, Sainte-Jeanne-d'Arc G0W 1E0
Carrefour étudiant	3079, rue De Saint-Méthode, Saint-Félicien G8K 3C2
Hébert	1298, rue L.-W. Leclerc, Saint-Félicien G8K 2N4
Jean XXIII/Saint-Lucien	47, avenue du Moulin, Saint-Thomas-Didyme G0W 1P0
Jeanne-Mance/Pie XII	623, rue Principale, Saint-Prime G8J 1T3
Jolivent/L'Arbrisseau	1536, rue Principale, Chambord G0W 1G0
La Source/Les Prés Verts	712, rue Principale, Saint-Augustin G0W 1K0
Maria-Goretti	4971, rue des Saules, La Doré G8J 1G8
Mgr Bluteau	1275, 3 ^e Rue, Saint-Félicien G8K 2B5
Notre-Dame	830, boulevard Saint-Joseph, Roberval G8H 2L5
Notre-Dame-de-Lourdes	604, rue de la Fabrique, Girardville G0W 1R0
Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	68, rue Savard, Dolbeau-Mistassini G8L 4L3
Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse	242, 3 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 2V4
Sainte-Hedwidge	967, rue Principale, Sainte-Hedwidge G0W 2R0
Sainte-Lucie	327, rue de l'Église, Albanel G8M 3E9
Sainte-Marie	1017, rue du Centre-Sportif, Normandin G8M 4L7
ÉCOLE PRIMAIRE/SECONDAIRE	
Hélène-Laliberté/Secondaire Des Chutes	1, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini G8L 4V4
ÉCOLES SECONDAIRES	
Cité étudiante	171, boulevard de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9
Polyvalente de Normandin	1285, avenue du Rocher, Normandin G8M 3X4
Polyvalente des Quatre-Vents	1099, boulevard Hamel, Saint-Félicien G8K 2R4
Polyvalente Jean-Dolbeau	300, avenue Jean-Dolbeau, Dolbeau-Mistassini G8L 2T7

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	
C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours	1840, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini G8L 2A6
C.É.A. L'Envol/Le Retour	654, boulevard Saint-Joseph, Roberval G8H 2L2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
C.F.P. Dolbeau-Mistassini	400, 2 ^e Avenue, Dolbeau-Mistassini G8L 3C6
C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien	181, boulevard de La Jeunesse, Roberval G8H 2N9

A D O P T É

14.5 **Remplacement du commissaire représentant du comité de parents au comité de gouvernance et d'éthique**

Le sujet est reporté à une date ultérieure.

14.6 **Projet – Nomination du substitut du protecteur de l'élève selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique**

Le sujet est reporté à une date ultérieure.

14.7 **Rapport annuel 2009-2010**

ATTENDU les articles 175.1 et 220 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3) relatifs au rapport annuel ;

ATTENDU un avis public publié dans un journal couvrant tout le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, tel que stipulé par l'article 220, 1^{er} alinéa, de la Loi sur l'instruction publique ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE le Rapport annuel 2009-2010 soit accepté tel que déposé.

A D O P T É

14.8 **Représentation de la commission scolaire – Cégep de Saint-Félicien – Résolution CC-5569-10-10 rescindée**

ATTENDU la résolution numéro CC-5569-10-10 de la séance du conseil des commissaires du 26 octobre 2010 mandatant M. Bernard Potvin pour siéger sur le conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien;

ATTENDU que la nomination de M. Potvin n'a pu être retenue puisque celui-ci a déjà complété deux mandats sur ce conseil d'administration ;

ATTENDU que l'article 9 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel stipule qu'un mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois ;

ATTENDU la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de procéder à une nouvelle nomination;

En conséquence,

CC-5620-12-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CC-5569-10-10, en date du 26 octobre 2010, mandatant M. Bernard Potvin pour siéger sur le conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien soit rescindée.

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mandate M^{me} Carole Dufour pour siéger sur le conseil d'administration du Cégep de Saint-Félicien, et ce, jusqu'au renouvellement de mandat.

A D O P T É

14.9 **Motion de félicitations – Spectacle de Noël – Programme Musique-Études de la Polyvalente de Normandin**

CC-5621-12-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves du programme Musique-Études de la Polyvalente de Normandin ainsi qu'aux organisateurs de leur spectacle de Noël intitulé « Le Noël de M. Grogard » qui a eu lieu le 8 décembre 2010, à la salle Desjardins/Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini.

L'ambiance de Noël qui régnait dans la salle, dans toute sa féerie et sa magie, était à son comble !

BRAVO à toutes et à tous pour cette excellente prestation musicale !

A D O P T É

14.10 **Motion de félicitations – Déjeune-Don de la Polyvalente Jean-Dolbeau**

CC-5622-12-10

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à toute l'équipe de la Polyvalente Jean-Dolbeau qui a travaillé à la réalisation de l'activité "Déjeune-Don" qui s'est tenue dans les murs de ladite polyvalente, le jeudi 9 décembre 2010 et, à laquelle, M. Mario Gauthier agissait à titre de président d'honneur.

Lors de cette activité, on dénote un nombre de 800 repas qui ont été servis. Une grande partie des montants amassés ira aux élèves moins bien nantis de la Polyvalente Jean-Dolbeau et l'école Le Tournant.

Encore une fois BRAVO à toutes et à tous pour le succès remporté !

A D O P T É

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de décembre 2010, fait partie intégrante de La P'tite ardoise, édition du 3 décembre 2010.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour le mois de novembre 2010, est déposé à titre d'information.

17. **Rapport des commissaires-parents**

M^{me} Brigitte Gagné indique que le comité de parents a tenu une rencontre d'information, le 13 décembre 2010, à laquelle M^{me} Chantale Simard, coordonnatrice des Services éducatifs, était invitée à venir offrir une présentation à l'ensemble des membres.

Tout d'abord, elle a parlé des modifications apportées au régime pédagogique quant au bulletin unique au préscolaire, au primaire et au secondaire.

Également, M^{me} Simard a fait une brève présentation du projet de régulation qui vise tout particulièrement les résultats aux épreuves obligatoires de lecture et d'écriture en présentant différentes statistiques et de l'information qui s'y rattache.

18. **Rapport des comités officiels**

Contrairement à l'habitude, étant donné que les membres ont reçu et pris connaissance des rapports des différents comités, plutôt que de faire un résumé desdites rencontres, c'est sous forme de questions pour chacun des comités que l'on procédera.

Comité consultatif de transport :

Pour ce qui est de la tarification des programmes spéciaux, il est fait mention que pour l'année 2011-2012, on recommande le statu quo. Donc, aucun coût relié au transport scolaire pour les différents programmes. Pour les années à venir, il y aura analyse du dossier.

Pour ce qui est des places disponibles, on recommande également le statu quo qui fait référence à une résolution du conseil des commissaires du 27 avril 2004 alors que la distance de marche est maintenue à 1,6 km au secondaire et que les places disponibles soient offertes aux élèves du primaire seulement.

Pour ce qui est des demandes de transport des élèves fréquentant la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, nous organisons le transport des élèves admissibles sur notre territoire et accommodons, si possible, les gardes partagées lorsque la deuxième adresse est également sur le territoire. Lorsqu'un des deux parents demeure hors territoire, le transport n'est pas organisé pour cette deuxième adresse.

Comité de vérification :

Il n'y a pas de questions.

Comité des ressources humaines :

Il n'y a pas de questions.

Rencontre d'échange sur les services d'aide à la prise de décision :

À la demande de M. Rémi Rousseau, M. Jean-Marc Mailloux fait état d'une rencontre à laquelle il a assisté, accompagné de M^{me} Lyne Groleau, agente de développement au Service aux entreprises, le 30 novembre 2010, à Dolbeau-Mistassini.

Cette rencontre avait pour but de sensibiliser les leaders de la MRC Maria-Chapdelaine sur la problématique du développement rural.

En conclusion, M. Mailloux semble dire que cette rencontre n'a pas rencontré les attentes proposées initialement. Aucun plan d'action pour identifier les actions à mettre de l'avant pour implanter ou améliorer les services ne fut élaboré et, par conséquent, aucun échéancier de réalisation ne fut instauré.

19. Revue de presse

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 21 novembre 2010 jusqu'au 11 décembre 2010, est déposée en format électronique pour les commissaires.

20. Période de questions accordée aux commissaires

M^{me} Carole Dufour lance une invitation à tous les commissaires pour participer à la première édition de l'activité Déjeune-Don de la Fondation de la Cité étudiante de Roberval qui se tiendra le mercredi 15 décembre 2010, entre 6 h 30 et 9 h en matinée, dans les murs de la Cité étudiante.

M^{me} Nancy St-Gelais lance une invitation à tous les commissaires afin de se procurer des billets pour le spectacle-bénéfice d'Elisapie Isaac au profit de la Fondation Équinoxe, Point d'équilibre, qui se tiendra le jeudi 27 janvier 2010, à la salle de spectacle Desjardins/Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini.

21. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 18 janvier 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Roberval.

22. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 51.

(Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée)

(Rémi Rousseau, président)